

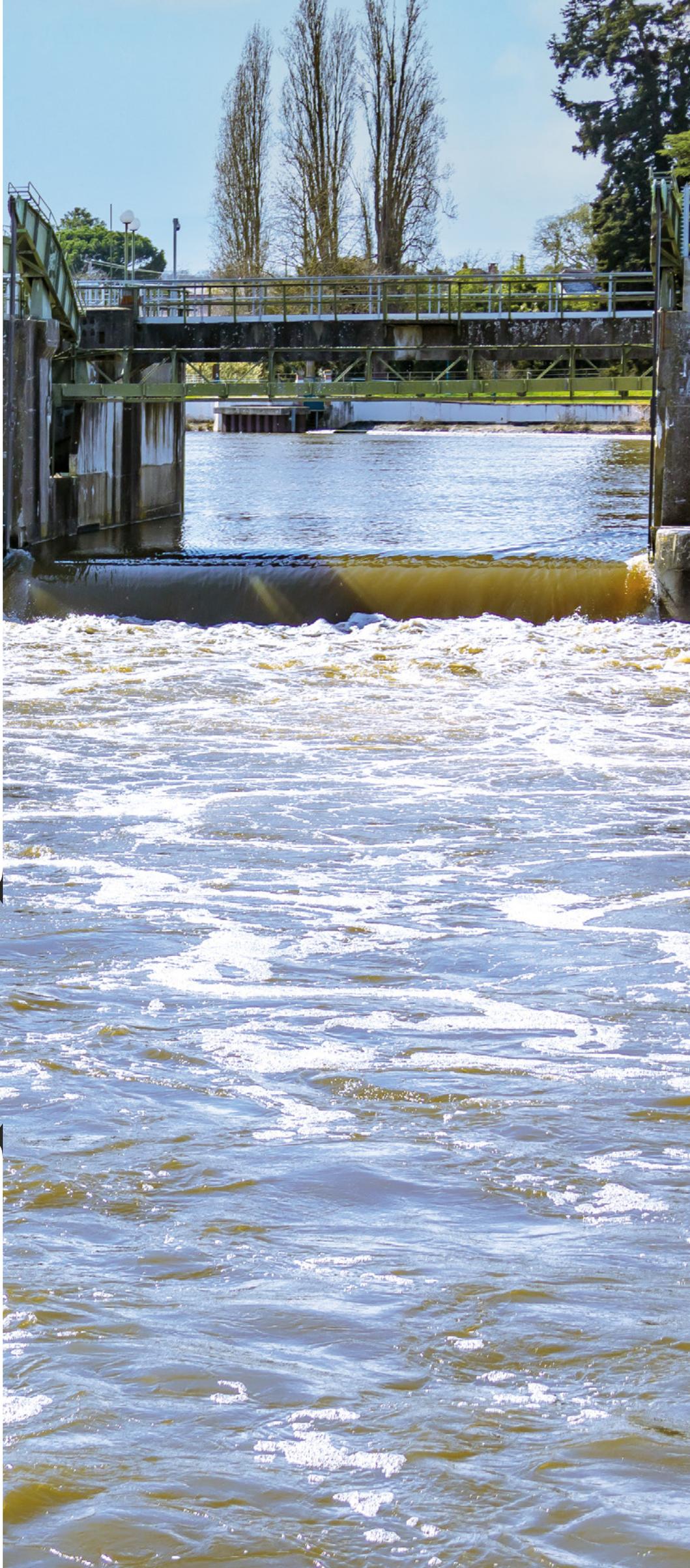
MAG

# CHÂTELLERAULT



360°

L'EAU,  
UNE RESSOURCE  
FRAGILE  
À PRÉSERVER





En voiture, à pied, à vélo, qu'il est bon de traverser la Vienne sur le pont Henri IV. Seize mois de travaux, réalisés par le Département de la Vienne, ont été nécessaires pour sauvegarder cet ouvrage exceptionnel. Le tablier, les trottoirs ont été restaurés. L'emblème de la ville a retrouvé son éclat.



# Édito



**JEAN-PIERRE ABELIN**

Maire

À Châtelleraut, la gestion de l'eau est assurée par le syndicat "Eaux de Vienne SIVEER", qui alimente la ville en eau potable (du prélèvement depuis le milieu naturel, la rivière Vienne, jusqu'au robinet).

Comme vous pourrez le lire dans le dossier du présent magazine, cette gestion de l'eau revêt un double aspect : qualitatif et quantitatif.

Globalement, comme de façon plus générale en Nouvelle-Aquitaine, la qualité de l'eau à Châtelleraut ne suscite pas d'inquiétude majeure. Elle fait l'objet d'une surveillance régulière par le SIVEER et l'Agence Régionale de l'eau. En cas d'alerte, à la demande de la préfecture, la Ville active son "plan communal de sauvegarde", en toute transparence.

**Les maîtres-mots de la gestion de l'eau : transparence, anticipation, responsabilité**

Sur le plan quantitatif, compte tenu de pluies insuffisantes depuis 2 ans au moins, le département de la Vienne est actuellement en vigilance sécheresse. La Mairie fait déjà face à cette conjoncture difficile, et anticipe l'été 2023.

La responsabilité n'incombe pas exclusivement aux pouvoirs publics : éviter la pénurie d'eau repose aussi sur l'évolution de nos comportements. Adaptons notre consommation quotidienne, et utilisons ce bien naturel d'exception de façon responsable. Préservons la ressource en eau. En la matière, et sans jeu de mots, "les petits ruisseaux font les grandes rivières". Merci à tous.

*Jean Pierre Abelin*

## Budgets participatifs : choisissez vos projets préférés !

### Parmi les 28 projets présentés, quels sont vos favoris ?

Dans le cadre des budgets participatifs, vous souhaitez défendre un projet sur le sport, le patrimoine, l'environnement, la sécurité routière... Nous comptons sur vous pour donner votre avis. **Vous avez jusqu'au 31 mai** pour choisir le ou les aménagements que vous voulez voir mis en œuvre à Targé ou Châteauneuf. Les installations remportant le plus d'adhésions seront réalisées dans la limite de 15 000 euros par quartier.

Il existe deux moyens pour donner son avis. **Des urnes sont installées au CCAS, à la Maison pour Tous et aux mairies annexes de Targé et Châteauneuf.** Dans chaque lieu, des documents détaillent les équipements envisagés pour vous aider à vous prononcer. Vous pouvez aussi **voter en ligne sur le site ville-chatellerault.fr\***

\*rubrique Vie municipale, puis Participation citoyenne

#### Contact

Besoin d'aide pour voter ?  
Nathan Ferey au 05 49 23 64 13



Les services de la Ville et les porteurs de projet réfléchissent ensemble à un futur aménagement dans le quartier de Châteauneuf.

### VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Vous avez des interrogations, des demandes, des idées ? Prenez le temps d'échanger avec vos élus.

Tous les **1<sup>ers</sup> mercredis du mois** de **10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>** au marché d'Ozon.

**Prochaine date le 7 juin.**

Tous les **1<sup>ers</sup> samedis du mois** de **10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>** à la MJC Horizons Sud, au centre socio-culturel des Minimes et au marché de Châteauneuf.

**Prochaine date le 3 juin.**



## Pont et quais enchantés

**Le pont Henri IV est restauré, les quais de la rive gauche rénovés. Après deux ans de travaux, place à l'inauguration le samedi 27 mai !**

Après 16 mois de travaux, le pont Henri IV a retrouvé sa splendeur. Les cyclistes et les piétons flânent sur les quais réhabilités. Pour célébrer ce renouveau, la Ville de Châtellerault et le Département de la Vienne organisent une fête le **samedi 27 mai**.

Après le traditionnel coupé de ruban à 11<sup>h</sup>, une déambulation festive aura lieu sur le pont pour inaugurer la Promenade des Acadiens. Place ensuite à la découverte avec des stands et des animations le long du quai et jusqu'au Pré de l'Assesseur.

La rénovation de la gabare la Vigeanne ou encore la Ligue de protection des oiseaux, vous feront découvrir leurs activités. Et pourquoi ne pas enfourcher un vélo vintage, pédaler pour faire tourner un manège, peindre les bords de Vienne, découvrir l'histoire de l'Acadie, essayer les jeux de société de la ludothèque ou encore écouter la chorale Orphéum. Que ce soit pour jouer ou se détendre, venez faire la fête et profiter de ces nouveaux espaces.

#### Info +

- De 11<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>,
- représentation des élèves de l'école du cirque à 11<sup>h</sup>30,
- départ des randonnées à 14<sup>h</sup>,
- chorale Orphéum de 14<sup>h</sup>30 à 15<sup>h</sup> Gratuit

#### TOUS À LA FÊTE !

Les associations ont pris leurs habitudes sur le site. Les randonneurs châtelleraudais, la section canoë-kayak du CSAD, le club de boules lyonnaises, Zone d'arts, le chantier de



La Cabane du Lac ouvre ses portes le samedi 3 juin ! Petits et grands pourront découvrir la médiathèque, la ludothèque et profiter d'animations ce jour-là.



## L'objethèque-café ouvre le 7 juin

Sur le quartier du Lac, les ustensiles et outils de l'objethèque ont remplacé les jeux de la ludothèque. Pour créer du lien, faire vivre le quartier, la MJC Horizons Sud a décidé d'investir les lieux et d'y développer plusieurs activités mêlant solidarité et innovation sociale. À l'objethèque, petit électroménager, animalerie, bricolage, jardinage, vaisselle, loisirs, chacun pourra emprunter ce qui lui manque pour une durée déterminée. Vous trouverez une toile de tente pour le week-end contre une (modeste) participation et une caution.

L'espace disposera aussi d'un café avec terrasse. Ceux qui le souhaitent, pourront réchauffer leur déjeuner et manger sur place. Chacun sera libre de profiter de ce nouvel espace et de ses animations. En fin d'année, un magasin solidaire non alimentaire s'ajoutera à cette offre.

#### Contact

MJC Horizons Sud : 05 49 21 05 32  
accueil@mjc-horizons-sud.fr  
Les dons d'objets en bon état sont toujours possibles.

### BREF !

#### VIE PRATIQUE

L'Hôtel de ville sera fermé le **vendredi 19 mai**. La mairie annexe de Châteauneuf restera **ouverte vendredi 19 et samedi 20 mai de 8<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>30**.

#### APPEL AUX DONS

**Du 3 au 11 juin**, les bénévoles de la Croix-Rouge française seront mobilisés. Tirelire à la main, ils iront à la rencontre des passants pour présenter les actions locales de l'unité du Grand Châtellerault et feront appel à votre générosité. Ces dons contribueront à la solidarité et au maintien du lien social au niveau local. Don sur [croix-rouge.fr](http://croix-rouge.fr)

#### BROYAGE DE VÉGÉTAUX

**Jeudi 1<sup>er</sup> juin de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>** à la déchèterie de la Massonne. Sur réservation au **0800 835 821** ou en ligne sur [par-ici-les-bons-gestes.fr](http://par-ici-les-bons-gestes.fr). Partez avec votre broyat.

#### VENTE DE COMPOSTEURS

Grand Châtellerault organise la vente de composteurs à prix réduit, **vendredi 26 mai, de 12<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30**, au centre technique municipal 208 rue d'Antran. Sur réservation, 48<sup>h</sup> avant minimum sur [par-ici-les-bons-geste.fr](http://par-ici-les-bons-geste.fr). 15€ en plastique ou 20€ en bois.



# PORTRAIT

Philippe Nicolas



## À l'assaut du Kilimandjaro

Début février, Enzo et son père Philippe Nicolas se sont lancé un défi de taille : gravir le Kilimandjaro.

Après l'ascension du Mont-Blanc en 2021, Philippe Nicolas rêve de réitérer l'expérience accompagné de son fils, Enzo. Ensemble, ils décident de s'embarquer dans ce pari fou. "Après un an de préparation, nous étions prêts physiquement pour cinq jours d'ascension", explique le père.

## Pour atteindre le plus haut sommet d'Afrique

Le duo part début février, accompagné de 13 personnes (guides, cuisinier, porteurs). Sur place, les deux hommes n'ont pas craqué malgré les conditions extrêmes. Suivis médicalement tout au long de la montée, les deux aventuriers ont dû s'adapter au manque d'oxygène. Nausées, vertiges, hallucinations, l'altitude leur a fait perdre la tête. "Mon bâton de marche s'est transformé en ballon de foot à quelques mètres de l'arrivée", s'amuse Philippe Nicolas. Au sommet, les deux Châtelleraudais en ont pris plein les yeux et ont pu immortaliser le moment avant d'entamer la descente. ●



# ÉCO

"L'Agglomération a apporté un soutien économique et administratif en nous accompagnant dans nos démarches. Ça a été un vrai plus."

## Un atelier de découpe et de transformation à Châtellerauld

**Cinq fermes du territoire se sont unies pour porter un beau projet : la création d'un atelier de découpe et de transformation, zone du Sanital, à Châtellerauld.**

Tous situés à Grand Châtellerauld, le GAEC Au Paradis de Senillé (agneau), la ferme Dana (veau) à Senillé, l'élevage des Trois Cheminées (bœuf) à Châtellerauld, le Cochon d'Antran (cochon) et la Ferme de la Croix Blanche (volaille) à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers ont décidé de s'unir à travers la CUMA\* des Prés Gourmands pour créer un atelier de découpe et de transformation. "Nous créons cet outil, qui correspond à nos besoins, à deux pas de nos exploitations", explique Martin Souriau, président de la CUMA et agriculteur à la Ferme de la Croix Blanche.

Le bâtiment de 400 m<sup>2</sup> comprend une chambre froide et des pièces de stockage, mais aussi un espace pour la découpe des carcasses, un laboratoire pour les préparations froides (saucisserie, viande hachée, charcuterie), une petite légumerie et une cuisine pour les préparations chaudes. "Nous pourrions réaliser de la viande en caissette comme des plats cuisinés, jusqu'à la conserverie. Un atelier rassemblant ce panel de prestations n'existait pas sur le Châtelleraudais. C'est le moyen pour chaque ferme d'avoir son propre outil de fabrication, mais c'est aussi la possibilité

de tester de nouveaux produits, d'avoir ses propres recettes et de développer de nouveaux débouchés."

Accompagnés par le réseau Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), d'autres producteurs pourront rejoindre le projet. Débutés en décembre 2022, les travaux se poursuivent zone du Sanital, rue Bernard Palissy. Après réception des agréments, l'activité pourrait démarrer en septembre 2023. ●

(\*) Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

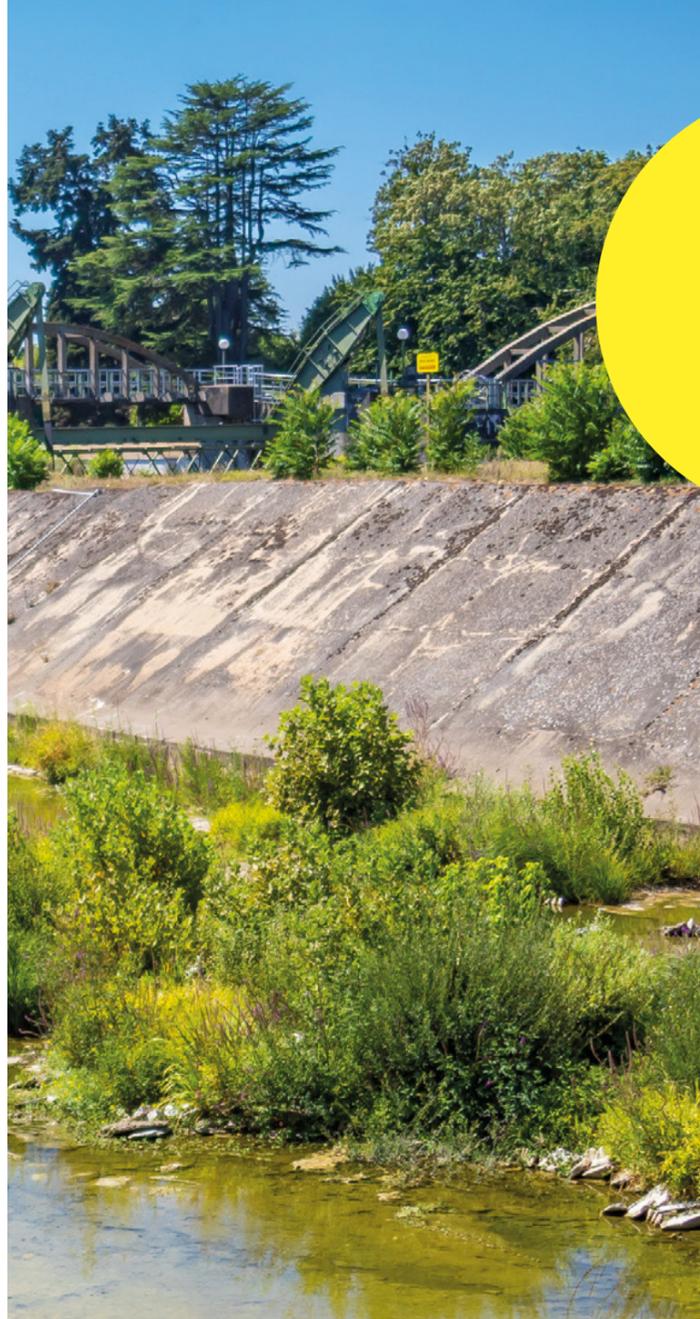
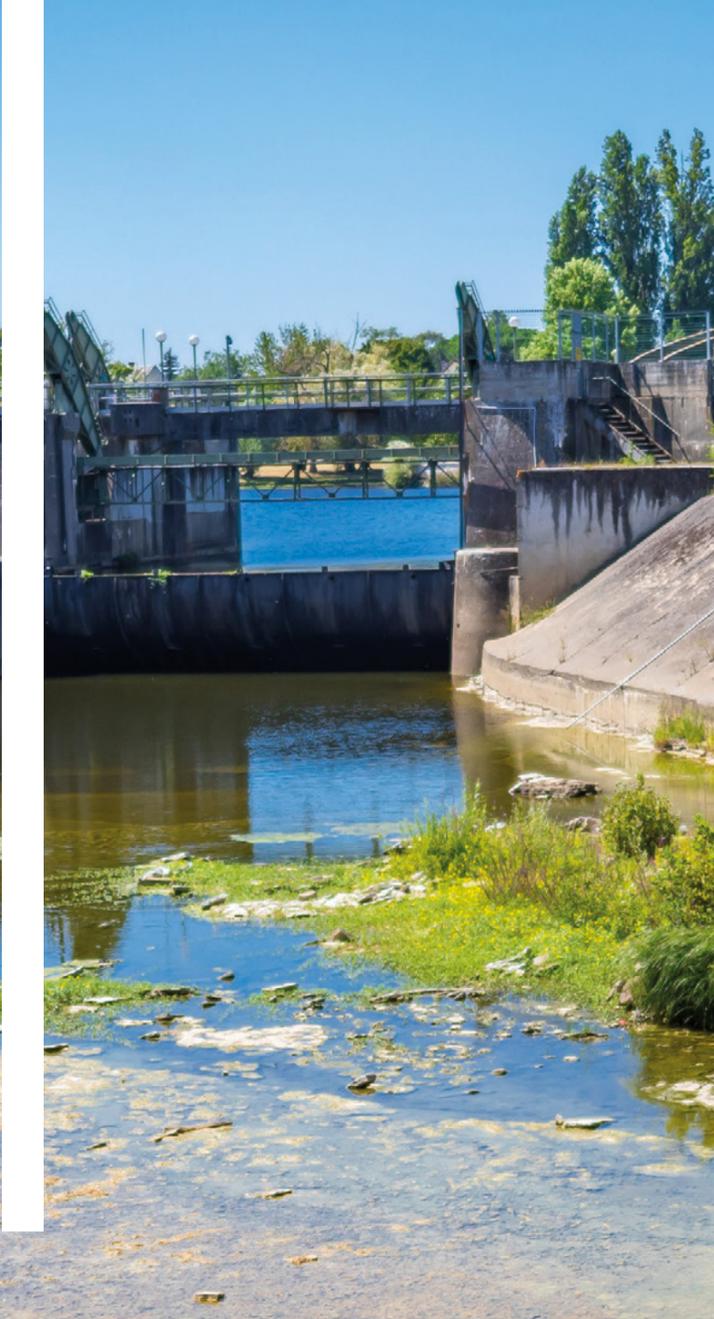
## Rom & Rob's, la cuisine du Caucase



Au cœur de la rue Bourbon, le restaurant Rom & Rob's met à l'honneur la cuisine géorgienne : dolmas (feuilles de vignes), klinkali (ravioles de viande), kubdari (tourte à la viande), ketsi (champignons farcis) ou encore lahmacun (wrap). Que d'assiettes appétissantes ! En salle, en terrasse et aux fourneaux, la famille Alov s'active. Arrivés dans la Vienne en 2007 et issus d'une lignée de garagistes, eux ont opté pour la restauration. Le père, David, apporte les cafés. Les deux frères, Roméo et Robert, servent les plats concoctés par leur mère et leur cousine. Les épices viennent de Géorgie, les produits sont frais et cuisinés sur place le jour même. Et ne passez pas à côté des brochettes (chachlik) du samedi ! ●

### Contact

81 rue Bourbon, du mardi au samedi.



**BÉATRICE ROUSSENQUE**

Élue en charge de  
la Sécurité publique

L'eau est présente tout autour de nous, dans notre alimentation, dans nos usages, dans nos paysages. Cette ressource précieuse est essentielle à notre santé et notre bien-être. À nous de la protéger. "L'eau est une ressource vitale qu'il faut préserver", reprend Béatrice Roussenque, élue en charge de la Sécurité publique. À Châtelleraut, la gestion de l'eau est publique, assurée par le syndicat Eaux de Vienne. La structure alimente la ville en eau potable (du prélèvement dans le milieu naturel jusqu'au robinet) et réalise l'assainissement. "La municipalité est destinataire du suivi de la qualité de l'eau. Notre mission est de prévenir la population face à la sécheresse, aux inondations ... "Si une crise survient, le plan communal de sauvegarde est déclenché par les services concernés. Des opérations de résolution et d'information sont alors mises en œuvre dans les meilleurs délais.

#### **SENSIBILISER TOUJOURS**

Actuellement, le département est en vigilance sécheresse, soit le premier stade d'alerte en la matière. "En cas d'arrêté de la Préfecture, la collectivité se conforme aux restrictions : il n'y aura plus d'arrosage de pelouse, de nettoyage de la voirie... Là aussi, notre rôle est d'anticiper, d'informer, sans attendre le pic pour rappeler les comportements de bon sens : limiter l'usage de l'eau aux heures les plus chaudes, récupérer l'eau, réparer une fuite..."

# 360° L'EAU, UNE RESSOURCE FRAGILE À PRÉSERVER





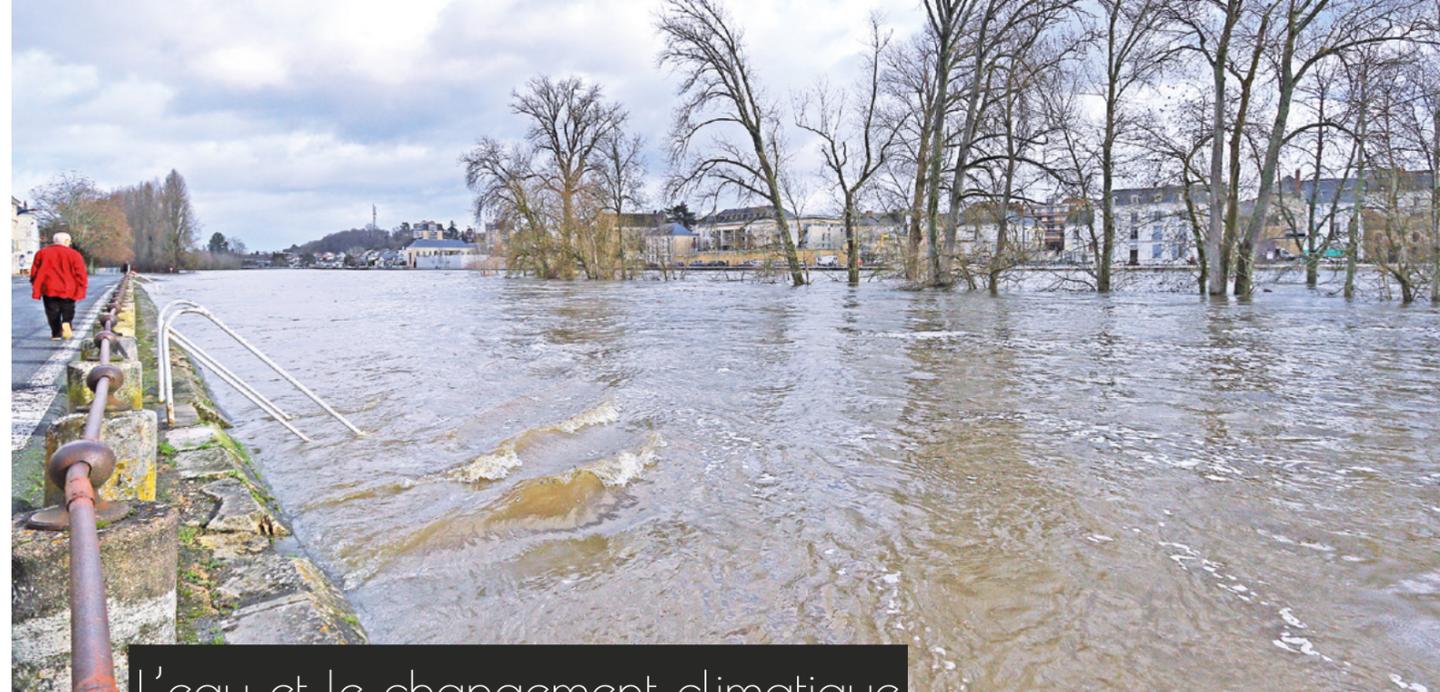
## Alerte sur l'eau

**Ces deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour les nappes phréatiques. Les niveaux sont au plus bas. Une situation inédite avant un été certainement très chaud.**

Il a plu ces dernières semaines et pourtant les spécialistes vous le diront, les nappes phréatiques ne sont pas pleinement rechargées. Un constat qui peut paraître paradoxal, mais une réalité avec laquelle il va falloir composer. Remontons quelques mois en arrière, pour mieux comprendre les mécanismes en jeu. Suite à un hiver sec, les nappes étaient au plus bas début 2022. À cela s'ajoute un été très chaud. "La France connaît alors une sécheresse et plusieurs épisodes caniculaires qui entraînent de nombreuses tensions sur l'utilisation de l'eau", souligne Lionel Sibileau, hydrogéologue pour Eaux de Vienne. À l'automne, alors que les nappes devaient se remplir, les plantes étaient tellement en souffrance qu'elles ont capté la grande majorité de la ressource. À l'hiver, les pluies sont arrivées tardivement et pas une goutte n'est tombée pendant plus d'un mois en France.

### DEUX ANNÉES SANS PRÉCÉDENT

"Les pluies de mars 2023 ont été correctes, mais le niveau des nappes était si bas qu'elles n'ont pas retrouvé leur seuil habituel. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation globalement défavorable." Si Châtellerauld est alimenté grâce à la Vienne, le débit de la rivière est en partie conditionné par la hauteur des nappes souterraines. "La situation est préoccupante et chaque secteur est surveillé à la loupe. Sur le département, nous n'écarterons pas la possibilité que certains forages, certains territoires soient en rupture d'approvisionnement à un moment donné. Actuellement, la période de recharge est terminée, nous devons donc vivre sur des réserves insuffisamment reconstituées, tout en répondant à tous les usages : sanitaire, économique, de loisirs, touristique..." ●



## L'eau et le changement climatique

**L'augmentation des températures, les sécheresses de plus en plus intenses, les périodes de pluie restreintes entraînent la diminution des ressources en eau. Les pratiques vont devoir s'adapter.**

Actuellement, l'état des nappes phréatiques est très préoccupant. "L'épuisement de la ressource en eau est un des enjeux majeurs des prochaines années", souligne Évelyne Azihari, vice-présidente de Grand Châtellerauld en charge du climat. La situation est à la vigilance dans le département. "Même si les nappes arrivaient à se recharger correctement, elles vont être impactées par le changement climatique, souligne Lionel Sibileau, hydrogéologue. Sous nos latitudes, le cumul des pluies devrait être dans les moyennes actuelles, mais leur répartition sera différente." En hiver, les pluies seront plus violentes et en été, les températures seront plus élevées, avec des sécheresses plus prononcées. "Il y aura probablement plus de crues. Le ruissellement va s'accroître

au détriment de l'infiltration des eaux de pluie. Le niveau des nappes pourrait aussi baisser de 25 à 30 % dans les prochaines années. Il devient indispensable d'adapter nos usages, de changer nos pratiques, d'aller vers plus de sobriété." ●

### Agenda

**Le lundi 22 mai à 18h30, à la salle de l'Angelarde à Châtellerauld, une réunion publique sur le nouveau Plan de prévention des risques d'inondation de la rivière Vienne est organisée par la Direction départementale des territoires.**

## Tous acteurs des économies d'eau

**À son échelle, chacun peut participer à la préservation de cette ressource rare et fragile : l'eau. Par des gestes simples, chaque habitant, petit ou grand, peut faire évoluer ses pratiques. Eaux de Vienne a dressé une liste des réflexes écologiques à adopter au quotidien.**



### Les petits gestes pour économiser de l'eau



#### Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une baignoire et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



#### Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement la machine à laver et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



#### Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande



#### Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



#### Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages



#### Pour la voiture\*

- Privilégier le nettoyage en station de lavage, qui sont pour la plupart équipées de récupérateurs d'eau
- Le nettoyage avec un seau réduira la consommation à dix litres

\*hors restrictions préfectorales. Plus d'infos sur [www.eauxdevienna.fr](http://www.eauxdevienna.fr)



## La qualité de l'eau étroitement surveillée

**La qualité de l'eau étant une priorité, Eaux de Vienne met en œuvre plusieurs solutions techniques pour garantir aux Châtelleraudais un approvisionnement sécurisé. En été, une attention particulière est portée à la formation des trihalométhanes.**

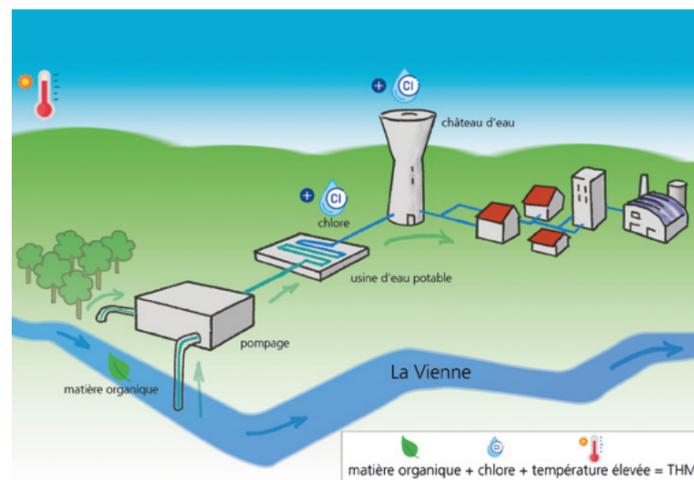
Pour garantir une qualité constante et un approvisionnement sécurisé, l'eau subit plusieurs étapes de traitement avant d'être rendue propre à la consommation. Le réseau de Châtelleraut est alimenté par des eaux de surface, celles de la Vienne. L'usine de la ville traite ainsi 3,3 millions de m<sup>3</sup> chaque année.

Garant de la potabilité et de la qualité de l'eau distribuée, Eaux de Vienne effectue des contrôles sur plusieurs points clés du réseau de distribution et au niveau des zones de prélèvement. Une surveillance est effectuée par le syndicat, ainsi que par les services de l'État, à savoir l'Agence Régionale de Santé. De nombreux indicateurs sont ainsi observés et vérifiés tout au long du parcours de l'eau, de la source jusqu'au robinet des consommateurs.

### DES ACTIONS PRÉVENTIVES

Parmi les indicateurs surveillés, le taux de trihalométhanes (THM - groupe de substances chimiques composé de méthane) est scruté. L'été dernier, les températures élevées ont accentué la formation de THM dans l'eau. Une situation qui pourrait se reproduire cette année. Pour réduire leur teneur, Eaux de Vienne déploie un plan d'actions techniques avec l'ouverture de vannes, des traitements ajustés, des chlorations de réservoirs ou encore des purges préventives. Un suivi rigoureux

est également réalisé toutes les semaines, sur treize points de la ville. Si des dépassements de seuil devaient être constatés, il n'y a pas de risque à court terme pour la santé. Les habitants seront informés en temps et en heure si cela devait se produire, avec des consignes à mettre en œuvre. ●



### SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU

Pour améliorer la production et la distribution de l'eau sur le territoire de Grand Châtelleraut, Eaux de Vienne met en œuvre La Manufacture d'Eau. Ce projet est piloté par un groupe de travail avec Évelyne Azihari et Jacques Sabourin (Grand Châtelleraut). "Ce groupe d'élus que je préside validera les étapes du projet pour en assurer la maîtrise technique et financière, mais également pour tenir un calendrier serré", confie Rémy Coopman, président d'Eaux de Vienne.

Le projet comprend de nouveaux forages pour diversifier la ressource et une nouvelle usine d'eau potable. "Notre mission est de garantir, à chaque étape, la qualité sanitaire de l'eau distribuée, note Maëva Rival de Rouville, ingénieure Grands projets. Avec ce projet, notre objectif est de sécuriser le parcours de l'eau, de la ressource au robinet." La future usine sera sur la commune de Naintré. Sa conception démarrera en 2023. Le début des travaux est prévu pour 2025. ●



# MADAME RÉSEAUX

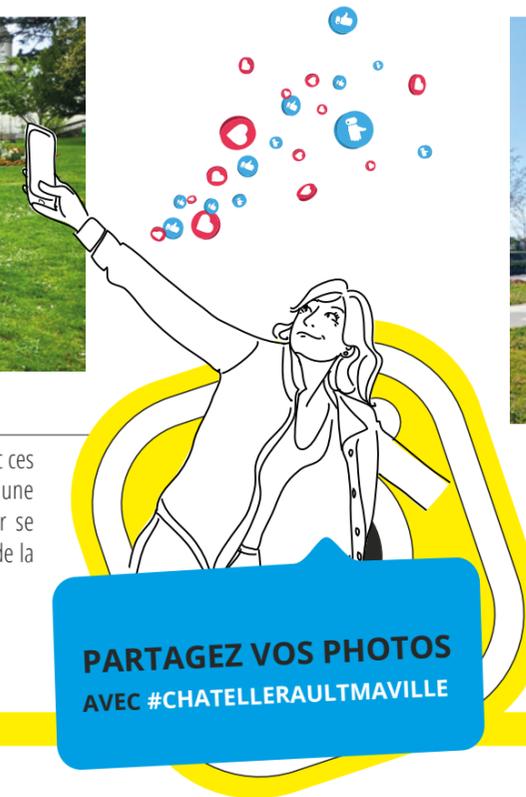
Rien que pour vous, je sélectionne le meilleur des réseaux sociaux



@travel\_food\_artlover

Un moment paisible au bord de l'eau avec ces charmants canards. Quoi de mieux qu'une pause nature en plein centre-ville pour se ressourcer et admirer les choses simples de la vie? 🌿🐥

@TRAVEL\_FOOD\_ARTLOVER 🍷



**PARTAGEZ VOS PHOTOS  
AVEC #CHATELLERAULTMAVILLE**



@bblesliebb2

La Manu vue par @bblesliebb2 😊

**AVEC LES TAC,  
J'ÉCONOMISE  
+ DE 350 EUROS  
PAR MOIS !**

- Jusqu'à 400€ par mois
- 27,30€ par mois

Assurance Carburant  
Entretien et réparations  
Frais divers (parking, péage...)

Abonnement mensuel ou annuel  
... et c'est tout !

\* Chiffres : coût mensuel hors achat d'une Renault Clio Diesel d'après l'Automobile Club Association en comparaison avec un abonnement mensuel adulte.

**tac**  
bustac.com

**N'ATTENDEZ PLUS ! DEVEZ PROPRIÉTAIRE !**

**SEM Habitat**  
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

Location  
Vente  
Portage Immobilier  
Locaux d'activité

Avec la SEM  
Vous bénéficiez :

- de 0€ de frais d'agence
- de 0€ de frais de dossier
- d'un achat sécurisé
- d'un accompagnement : de la visite à l'achat

**CHATELLERAULT Résidences proches centre ville :**  
Appartements du T3 - 57 m<sup>2</sup> au T5 - 81 m<sup>2</sup>  
à partir de 44 000 €

2 et 4 Auguste Rodin - 86100 Châtelleraut

**Contactez-nous au 05.49.85.94.94**  
Consultez nos offres sur [www.SEMHPC.fr](http://www.SEMHPC.fr)

## COMMENT FONCTIONNE UNE RADIO ?

Notre radio locale est née, en juillet dernier, à Châtelleraut. Oz'Ondes émet sur tout le territoire. L'avez-vous déjà écoutée ?

Pour découvrir Oz'Ondes, la radio de Châtelleraut, il faut chercher le **99.7** sur son poste. Sa particularité : elle émet depuis le lycée Édouard Branly. Musique, agenda, émissions sur l'écologie, la culture, la littérature, Oz'Ondes parle des actions, des acteurs de la ville et met en avant des chanteurs locaux. La radio lance d'ailleurs un appel à participation : envoyez votre maquette !

Avant d'arriver à vos oreilles, les contenus sont enregistrés. "Dans nos locaux, les bénévoles et les intervenants sont autour d'une table avec leur micro, détaille Bastien Chatel, président d'Oz'Ondes. Les sons transitent ensuite par une table de mixage. Le résultat passe par un appareil relié à une imposante antenne située tout en haut du lycée. L'émetteur envoie des ondes, captées par une radio, chacun



peut alors écouter la station dans une voiture, à l'extérieur ou chez soi."

Oz'Ondes est aussi sur internet (ozondes.fr) en direct ou en replay pour ne rien manquer. ●



## Qui peut circuler sur les trottoirs en ville ?

Entre les trottinettes, les vélos, les piétons, ce n'est pas toujours simple de déterminer quels usagers peuvent circuler sur les trottoirs. On vous explique !

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les piétons ne sont pas les seuls à pouvoir circuler sur le trottoir.

**Le code de la route autorise les trottinettes, mais sans moteur.**

Il en va de même pour les skateboards, les rollers et autres patins à roulettes mais aussi, les fauteuils pour personnes à mobilité réduite. Leurs utilisateurs doivent donc respecter les mêmes règles que les piétons et circuler "au pas".

En clair, les engins à moteur ont interdiction de rouler sur les trottoirs. Comme les vélos,

ils doivent circuler sur la chaussée ou une piste cyclable le cas échéant dans le respect du code de la route. Seuls les enfants de moins de huit ans à vélo sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons. Les contrevenants encourent une amende de 135 €. ●

### À noter,

**tous ces modes de déplacement ont le droit d'emprunter les "aires piétonnes", comme la rue Bourbon ou les quais de Vienne. En revanche, ils doivent adapter leur vitesse à la présence de piétons et leur laisser la priorité.**

### BON À SAVOIR

La Ville de Châtelleraut a déployé un système de lecture de plaque d'immatriculation pour les parkings Blossac, du Château et de Notre-Dame.

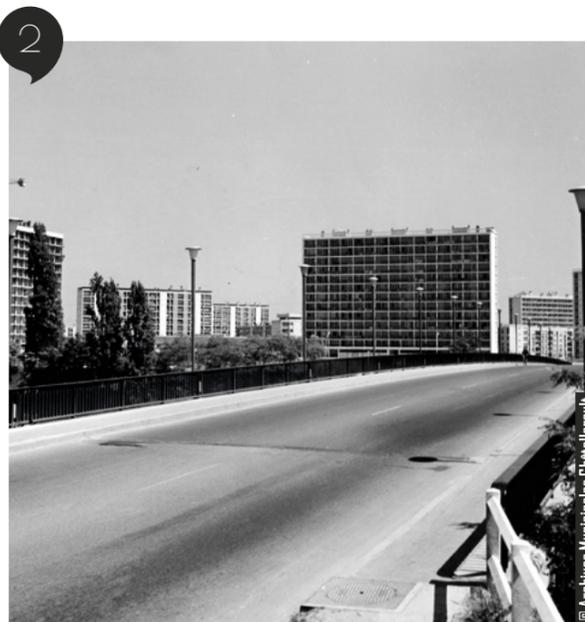
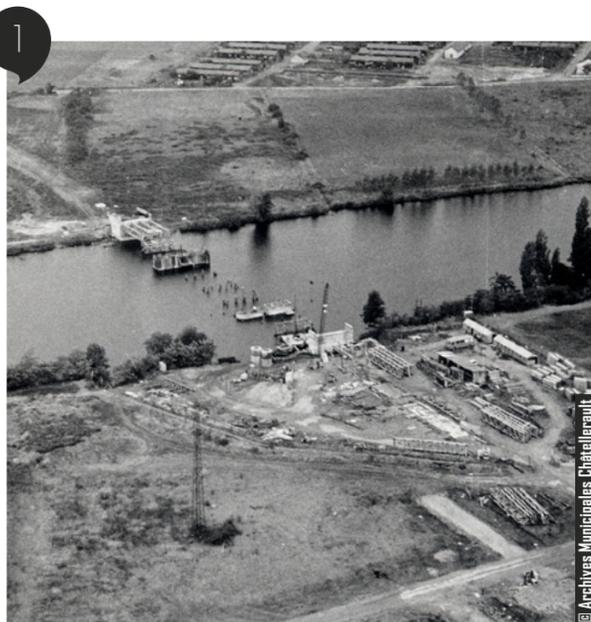
- En cas de stationnement de **moins d'1h**, la barrière s'ouvrira automatiquement, sans que vous n'ayez à insérer votre ticket dans la borne de sortie.

**L'heure de gratuité reste valable 1 seule fois par jour et par véhicule.**

- En cas de stationnement **supérieur à 1h**, il faut effectuer le règlement à la borne de sortie du parking ou à la borne de paiement.

## IL Y A 60 ANS, UN NOUVEAU PONT SUR LA VIENNE

**Symbole des réalisations architecturales des Trente Glorieuses, le pont Maréchal Lyautey témoigne de la volonté d'ouverture urbaine de Châtelleraut dans les années 60.**



Il y a six décennies, un grand chantier se préparait au sud de la ville ❶ : les fondations d'un ambitieux ouvrage d'art en béton émergeaient sur la Vienne. L'idée était de faciliter la circulation au sud de la ville. Le premier projet de tracé de la route et du pont date de 1945 ! Les travaux commenceront finalement en 1963.

Long de 144 mètres et large de 14, ce pont terminé en 1965 est baptisé du nom du Maréchal de France Hubert Lyautey. Ses trois arches permettent de faire communiquer deux quartiers alors en construction ❷ : Ozon et les Renardières. Ce pont large et pratique servant aussi à assurer la liaison avec l'ancienne N10 a vu passer au fil des années des milliers de vacanciers partant pour les plages ou en revenant. ❸ Après 60 ans de bons et loyaux services, ce pont solide et élégant est toujours autant emprunté. ●

# HOP HOP HOP

Culture, sport et plus encore



Parmi les 4 résidences à l'École de cirque, la compagnie Nexus a pu créer le projet Chemins.

## L'École de cirque choisit ses résidents

L'École nationale de cirque de Châtelleraut accueillera en septembre quatre nouvelles compagnies professionnelles en résidence. Leur choix sera acté en mai.

Pour la troisième année, l'École nationale de cirque, soutenue par l'Agglomération, ouvre son chapiteau à des artistes professionnels en résidence. Les quatre formations sélectionnées seront accueillies pendant 15 jours, à tour de rôle, de septembre à octobre. "Notre jury (composant des membres de La Grainerie à Toulouse et Archaos à Marseille) recherche l'innovation, le croisement des arts et souhaite encourager des compagnies émergentes", expose Carlos Vianna, directeur de l'école châtelleraudaise.

### UNE OUVERTURE POUR LES ÉLÈVES

Issu du projet pédagogique de l'école, l'objectif

est d'initier des actions avec le milieu circassien professionnel. "Ces artistes sont passés par des écoles supérieures, auxquelles se destinent beaucoup de nos élèves. Les rencontrer, bénéficier de leur expérience est, pour tous, une ouverture vers l'avenir." Pour les enseignants, "c'est l'opportunité d'accompagner des artistes en création". Ce projet, soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, s'achèvera par des spectacles de sorties de résidences offerts au public à l'automne prochain. ●

### Contact

[ecoledecirque.org](http://ecoledecirque.org)

## BREF !

### SCÈNES DE NATURE

La 6<sup>e</sup> édition de Scènes de Nature se déroulera au Parc du Verger, **samedi 3 juin, de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup> et dimanche 4 juin de 10<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>**. Entrez dans le livre des Fables de la Fontaine. Des ateliers, des animations et des visites seront organisés, ainsi qu'un voyage au cœur des fables. De nombreux partenaires seront présents pour partager leur savoir sur la nature et les actions en faveur de sa préservation. **Gratuit.**

### BALADE EN VÉLO

Dans le cadre de la manifestation nationale Mai à vélo, une balade en vélo électrique est proposée en forêt de Moulière, **jeudi 18 et dimanche 21 mai**, départ à **14<sup>h</sup> et 16<sup>h</sup>** de la Maison de la Forêt à Montamisé. Inscription obligatoire au 06 87 56 43 66.

### PROJECTION

Organisée par **À Vélo Châtelleraut**, une projection de *Breaking Away* de Peter Yates est prévue **jeudi 25 mai à 20<sup>h</sup>**, au cinéma les 400 Coups. Un débat autour du vélo aura lieu après le film.

### ATOUT-CHŒUR

Les chorales des collèges de la Vienne se produiront le **mardi 16 mai à 20<sup>h</sup>30**, salle de l'Angelarde. **7€ adulte, 2€ - de 16 ans**

## La magie de la natation synchronisée !

Plongez dans l'univers de la natation synchronisée à Châtelleraut ! Le centre aquatique La Piscine vous invite pour un gala de haute volée.

**Samedi 17 juin à partir de 19h30**, venez contempler les prouesses d'une trentaine de nageuses âgées de 6 à 23 ans. Le spectacle présenté aborde la natation synchronisée à travers l'histoire.

Entraînées par Michel Pichon et Élodie Perier, les nageuses vous feront vivre un véritable voyage

à travers le temps grâce aux tableaux travaillés tout au long de l'année. Pour sa beauté et sa synchronisation, découvrez la magie de cette performance et encouragez nos jeunes athlètes talentueuses ! ●

### Info +

**Samedi 17 juin de 19<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup>30**  
**Entrée libre (rue Abbé Lalanne)**  
**au centre aquatique La Piscine dans la limite des places disponibles (150 places)**

Stop aux vieux clichés !

## Ici, nos séjours ont un goût de vacances.

Cet été, prenez quelques jours de vacances dans notre **résidence seniors**.

Votre semaine découverte **REMBOURSÉE \***

**05 86 45 00 25**

1 rue du Collège - 86100 Châtelleraut



RCS PARIS 428 130 702 - Cette image est un exemple de remboursement de votre séjour. Le remboursement se fera sous forme d'avoir à valoir sur la première facture. Offre non cumulable et valable du 15/04/2023 au 30/09/2023.

**LES JARDINS D'ARCADIE**

Résidences pour nouveaux seniors

**FUTURODIFF**  
FENÊTRES PORTES VOILETS PORTAILS STORES

**Art & Fenêtres**  
BIENVENUE

**Art & Fenêtres** **EXPERTS STORISTES**

**CHÂTELLERAULT SUD**  
22 rue de Nerpu - NAINTRÉ **05 49 02 60 41**

RÉGIE PUBLICITAIRE

**Diffusez vos offres commerciales à Châtelleraut**

**Magazine Municipal**  
18 250 ex. tous les 15 jours\*

**Guide Pratique**  
19 000 ex. en septembre

**COMWEST<sup>2</sup>**

Didier OLIER - 06 81 14 22 06 - [comwest@sfr.fr](mailto:comwest@sfr.fr)

\*Sauf juillet et août. Distribution TOUTES boîtes aux lettres de Châtelleraut : les magazines municipaux sont également distribués dans les boîtes marquées « Pas de Publicité ».

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les textes d'expression des élus doivent "parvenir corrigés" à la rédaction du magazine. Celle-ci décline toute responsabilité sur l'orthographe ou le non-respect de la ponctuation des textes ci-dessous.

# EXPRESSIONS

## PRENEZ DE LA HAUTEUR !

La France consacre 33,3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale, soit 834 milliards d'euros par an. Toujours rapporté au PIB, la France est le pays d'Europe qui consacre le plus à la protection sociale devant l'Autriche (31,8 %), l'Italie (31,5 %) et l'Allemagne (31,0 %). C'est le cas dans tous les niveaux de l'action publique.

Nos élus des oppositions considèrent, pourtant, que ce n'est pas suffisant. Pour eux, la protection sociale doit prendre le pas sur tout le reste, être le cœur unique de l'action municipale, la priorité absolue !

C'est pourquoi ils demandent toujours plus de subventions pour le CCAS (nous ajoutons 1 M€ cette année)... mais aussi le maintien des investissements en faveur des écoles, le soutien indéfectible en faveur du commerce, sans rien lâcher pour nos emplois et notre industrie, en finançant aussi les services de qualité pour toujours plus d'offre.

Finalement ne rien changer, faire croire aux Châtelleraudais que tout est possible dans ce contexte budgétaire très contraint. Non, c'est évidemment impossible ! La majorité municipale agit pour conserver un juste équilibre et veille

à ne pas privilégier un secteur au détriment d'un autre, tout aussi important pour les bénéficiaires.

Dans le précédent magazine, le groupe "Ma Ville, Solidaire et Écologiste" écrivait je cite : "C'est grâce aux municipalités de gauche et de leurs élus que le CCAS couvre un panel aussi large de services". C'est vrai, nous l'accordons ! C'est aussi vrai que sous la responsabilité des municipalités de gauche et de leurs élus les impôts ont fortement et invariablement augmenté et les investissements dans la ville ont été les plus faibles.

Or, ce sont ces investissements que nous souhaitons soutenir, indispensables pour continuer à développer notre ville dans tous les secteurs.

Comparaison n'est pas raison ! Les temps changent, le contexte également. Les choix politiques des décideurs précédents ont été faits sur la base de la situation de l'époque, les choix qui s'imposent aujourd'hui, éclairés par la situation actuelle sont forcément différents.

**Le groupe de la Majorité municipale,**  
lequipeabelin@gmail.com

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : NOUS N'AVONS PAS FINI D'EN PARLER !

M. Abelin, dans son dernier édit, dit "je commence à en avoir marre d'entendre parler de casse des services du CCAS". Mais n'est-il pas, avec sa majorité municipale, grandement responsable de la situation ?

Ne pense-t-il pas qu'usagers et agents sont vraiment inquiets face à leur avenir ?

Ne trouve-t-il pas que sa réponse (fin janvier), à notre demande d'augmenter la subvention du CCAS : "je pense que vous allez être au cours de l'année très très satisfaits, je n'en dirai pas plus !" est, a posteriori, très cynique ?

N'estime-t-il pas qu'avoir sciemment dissimulé aux Élus, lors du débat sur le budget 2023, le besoin supplémentaire d'un million du CCAS est très contestable ?

Finalement, l'équipe Abelin, comme très souvent, manque de transparence et de capacité à dialoguer. À l'heure où nous écrivons, aucune réunion n'est prévue avec l'ensemble des Élus sur ce dossier "si énervant".

Mettre les dossiers sous le tapis, conduit toujours à gérer des situations de crise !

**F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,**  
élus liste "Ma Ville, Solidaire et Écologique"  
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

Texte non reçu dans le délai imparti.

**Jean-Pierre Michiel**  
Conseiller municipal à la Ville de Châtelleraut  
Trésorier Rassemblement National 86

## CE QUI FAIT SENS DANS UNE ORIENTATION DE MANDAT MUNICIPAL TENU PAR UNE ÉLUE COMMUNISTE

1983, Suzanne Roy élue communiste aux affaires sociales, fut la cheville ouvrière de ce qui a été créé au niveau des crèches, service de portage de repas, aide à domicile, création des maisonnettes pour personnes âgées...

Pour la réalisation des maisonnettes, elle a eu la volonté de répondre aux nécessités des épouses de manuchards bénéficiant de minces pensions de réversion. Il fallait concevoir un montage financier sérieux pour respecter l'objectif majeur de cette population aux revenus modestes.

40 ans plus tard, la municipalité de droite envisage de privatiser des services du CCAS, soulevant interrogation et d'inquiétude de la part des employés, usagers et leur familles et pour l'ensemble de la population châtelleraudaise.

**Patricia Bazin, Pierre Baraudon UPVH**  
contact@unispourvivreheureux.fr  
Facebook : Châtelleraut : Unis pour vivre heureux

## BUDGET PARTICIPATIF 2023 : C'EST PARTI !

En 2023, deux secteurs de Châtelleraut sont concernés par les budgets participatifs. Targé et Châteauneuf. Ainsi 15 000€ sont attribués en 2023 sur chaque secteur. Concernant Targé il y a 13 projets à départager et pour Châteauneuf 15 projets. L'évoque régulièrement le maque de concertation de la collectivité, c'est pour cela que je salue cette démarche qui est une très bonne chose. Habitants de Targé et Châteauneuf vous avez jusqu'au 31 mai pour voter.

**David SIMON**  
Conseiller Municipal de Châtelleraut  
Conseiller Communautaire de Grand Châtelleraut  
Contact : davidsimon.chatelleraut@gmail.com



RETROUVEZ VOTRE VILLE EN LIGNE SUR  
[ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr)



Bimensuel d'information de la Ville de Châtelleraut  
05 49 23 64 50  
mag@ville-chatelleraut.fr  
Ville de Châtelleraut  
78 boulevard Blossac | 86100 Châtelleraut

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin  
Directrice de la communication : Caroline Matton  
Rédactrice en chef : Mathilde Wojtylac

Équipe rédactionnelle :  
Hélène de Montaignac, Florie Nivole, Marine Nauleau,  
Aurélien Decker, Sébastien Boulon, Élodie Heurtault,  
Mathilde Wojtylac, Valentine Shira  
Photographes : Iboo Création, Nicolas Mahu  
Photo couverture : Iboo Création  
Illustrations : Valérie Gibaud  
Création graphique : Florian Houdmon  
Mise en pages : agence Chat Noir  
Impression : Mégatop  
Diffusion : CDVPS  
Régie publicitaire : Comwest | 06 81 14 22 06

Tirage : 18 500 exemplaires  
Dépôt légal à parution  
ISSN : à venir

La certification PEFC du papier  
garantit la gestion durable des forêts.



La version audio du magazine est disponible  
sur [ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr)



VOUS NE RECEVEZ PAS  
LE MAGAZINE ?  
Remplissez le formulaire sur [ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr)



## PRÊT ÉTUDIANT ET APPRENTI

## MENER VOS ÉTUDES

## EN TOUTE SÉRÉNITÉ



## VOTRE BANQUE VOUS AIDE

## À LES FINANCER

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Offre en vigueur au 01/04/2023 soumise à conditions, pour toute demande de crédit à la consommation (hors prêts regroupés et in fine) sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, Prêteur. Réserve aux étudiants ou apprentis de 16 à 30 ans inscrits dans un établissement d'enseignement reconnu par l'Éducation Nationale. Pour les mineurs : souscription du prêt par les représentants légaux. Les financements réalisés dans le cadre de cette offre ne peuvent en aucun cas servir au remboursement de crédit déjà souscrit au sein du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et hors prêts regroupés. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. Si vous souscrivez l'assurance facultative, les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA distribués par votre Caisse régionale. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour plus d'informations. Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Identifiant unique CITEO FR234342\_03GYCH. Crédit photo : Getty Images. Imprimerie Nouvelle : Biard. Ed. 04/2023. Document non contractuel.



Evadez-vous à l'heure du déjeuner !



Ouvert à tous !  
Tous les midis,

le soir sur réservations de groupes,  
ou les vend. & sam. soirs de juin à août

Formule du jour\*  
ou à la carte

\* le midi du lundi au vendredi

05 49 62 66 70  
86130 Beaumont Saint-Cyr  
www.tabledegolf.fr



Ouvert le midi 7j/7  
d'avril à septembre

vend. & sam. soirs en basse saison  
et tous les soirs en juillet-août

Sur place ou  
à emporter

05 49 62 08 42  
86130 Beaumont Saint-Cyr  
www.lacdesaintcyr.fr



Nos terrasses vous accueillent !

**Audilab**  
Ensemble, pour une belle écoute



POUR VIVRE PLUS FORT  
**APPAREILLONS !**

**BILAN AUDITIF<sup>(1)</sup>**  
**+1 MOIS D'ESSAI<sup>(2)</sup>**  
**GRATUITS**

**4 ans**  
**DE GARANTIE**  
**SERVICES INCLUS**

**AIDES AUDITIVES**  
**100%**  
**REMBOURSÉES<sup>(3)</sup>**

**CHÂTELLERAULT**  
**(2 centres)**

**Face c.ial Leclerc**  
133, av. du Maréchal Foch  
**05 49 21 60 00**

**Centre ville**  
85, boulevard Blossac  
**05 49 20 11 11**

Retrouvez tous nos centres  
sur **www.audilab.fr**

(1) Test non médical - (2) Sur prescription médicale. Dispositif médical CE - (3) Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. Audilab Poitiers, RCS Poitiers 484 723 028, SARL 8 000 €. Crédit image : Getty Images.